

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c.
Réclames, —... 30
Faits divers, —... 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

ABONNEMENT.

SAUMUR: 30 fr. par an
Poste: 10
Ensemble: 40 fr.

On s'abonne à SAUMUR, au bureau du Journal, en envoyant un mandat sur la poste.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR 21 Août 1884.

LA DOCTRINE

M. de Cassagnac publie l'article suivant dans le *Revue Française*:

De l'avis de tout le monde, le Congrès qui vient de siéger à Versailles, a donné le dernier coup à ce système absurde de gouvernement, qui repose sur le parlementarisme.

Par le désordre, par l'ignominie qui régnèrent uniformément dans cette assemblée qui s'appelait Nationale, comme le héros du *Chœur de Lyon*, Choppart, se disait l'Amable, on en est facilement revenu de cette doctrine qui n'a que trop longtemps duré et qui prétendait unir, tout à la fois, en un accord parfait, l'autorité et la liberté. Il y a déjà longtemps de cela.

Un parti se forma soudain, imbu des usages anglais, à la suite de l'émigration, et qui voulait concilier les droits du peuple et les droits du trône, sans affaiblir ni les uns ni les autres.

Cela se nomme LA DOCTRINE.

Ses partisans furent les doctrinaires. Et les grands-prêtres de cette religion politique, toute nouvelle, furent, autour de Royer-Collard, qui en était le dieu, Guizot, Broglie, Duchâtel, Rémusat, Duvergier de Hauranne et tant d'autres, dont les orateurs d'aujourd'hui ne se font pas faute, dans tout discours sérieux, c'est-à-dire assomant, de nous fournir quelque petite citation.

Un discours qui ne renfermerait pas une phrase de Royer-Collard, serait comme un sermon qui ne contiendrait pas une maxime des Évangiles.

C'est le latin obligé des prônes parlementaires; et, si vous voulez, soit au Sénat, soit à la Chambre des députés, vous offrir une honnête distraction, un jour de grande

séance, vous n'avez qu'à faire *une poule*, avec votre voisin, au sujet de Royer-Collard, de Benjamin Constant et de Duvergier de Hauranne.

Vous les prendrez, comme on prend un cheval de courses, et celui dont le nom reviendra le plus souvent, vous fera gagner la somme engagée.

J'ai parfois, pendant des séances interminables, joué une partie de mon indemnité parlementaire sur Royer-Collard, pariant qu'il reviendrait une douzaine de fois à la tribune, et je n'ai été battu qu'un jour où un enragé du centre gauche n'avait à la bouche que Benjamin Constant.

C'était un genre, que ce parlementarisme!

C'était chic, car c'était anglais. Et on a vu tout un régime, le régime de Juillet, s'en pénétrer tellement qu'il en fut le vrai, le loyal essai.

On pouvait le résumer dans le mot fameux de La Fayette: *Une monarchie entourée d'institutions républicaines.*

Le rêve, car c'était un rêve, a été long, et il a duré jusqu'à ce jour.

Chacun s'y est bercé plus ou moins sincèrement.

Et vous avez vu que Louis-Napoléon, devenu l'Empereur des Français, n'a même pas échappé à la malheureuse tentation de s'engager dans cette voie fatale, à la suite du sinistre Ollivier.

Qui, l'Empire s'était fait libéral, s'était fait parlementaire, comme si ces mots ne juraient pas ensemble et ne signifiaient pas une chose plus étrange encore qu'un gendarme qui se ferait brigand, ou un loup qui se ferait berger!

La République, elle aussi, a voulu être parlementaire.

Elle l'a été, elle l'est encore.

Et si l'honorable duc de Broglie, celui d'aujourd'hui, veut se souvenir du 16 mai qu'il présida, il se souviendra que c'est grâce au parlementarisme, grâce à la doctrine, grâce à cette folie politique, à cette stupidité gouvernementale, que nous devons le malheur de vivre, aujourd'hui, courbés

sous le gouvernement qui fait la ruine et la honte de la patrie française.

Oui, les doctrinaires voulaient la royauté, mais ils voulaient aussi des institutions républicaines.

C'était enfermer l'eau avec le feu, et ceci devait détruire cela.

La royauté tomba pour avoir eu l'imprudence de s'empoisonner elle-même par ce virus mortel.

L'Empire aussi tomba, car il est plus dangereux de s'envelopper dans les linges parlementaires qu'il est dangereux de s'envelopper dans les linges imprégnés de déjections cholériques.

On en meurt tôt ou tard, et l'immense dégoût qui est monté aux lèvres de la France, à la suite des séances de Versailles, nous fait espérer que la République, elle aussi, et pour la même raison, aura son tour.

Car, si le parlementarisme a quelque raison d'être, dans certains pays de race saxonne, où les choses de convention sont admises, où l'artificiel peut être accepté, où règnent, enfin, des institutions, il est ridicule et malsain chez la race latine et dans un pays bouleversé par les éruptions révolutionnaires.

Autant vaudrait planter de la canne à sucre dans la plaine Saint-Denis ou élever des grouses dans nos bocages.

Mais les cannes viennent bien en Amérique et les grouses pullulent à travers les sapins d'Écosse!

C'est vrai, mais laissez donc chaque chose chez elle, la canne à sucre dans les pays chauds, les grouses, ce gentil volatile, dans les pays froids, et n'importe pas chez les Français léger, violent, passionné, les mœurs politiques et sociales qui peuvent convenir à des nations plus posées, plus correctes, et dressées depuis longtemps à la politique.

On l'a dit pendant de longues années, mais voilà qu'à présent seulement on commence à s'en apercevoir, que les doctrinaires sont des fous et que le parlementarisme est une anerie.

Mettre, en effet, les destinées d'un grand

peuple aux mains de sénateurs, de députés, qu'aucun principe n'assemble, qu'aucun but élevé n'attire, qu'aucune croyance d'âme, qui tous ou presque tous, et à l'exception de ceux de l'opposition, sont le résultat de la corruption électorale, de la satisfaction des plus sales appétits populaires, c'est faire de la France un grand chemin, et c'est donner le pouvoir à Cartouche ou à Mandrin.

Car chaque groupe devient une bande, chaque urne électorale une caverne, chaque vote une vente, chaque discussion un marchandage.

Et les assemblées, qui n'ont été inventées que pour représenter le pays, ne fonctionnent plus que pour l'exploiter et le voler.

Voyez à Versailles! Le gouvernement a révisé la Constitution en la violant, et sous prétexte qu'elle était toute puissante, l'Assemblée nationale s'est faite l'esclave docile du ministère, lui sacrifiant les droits souverains qu'elle tenait du peuple.

Voyez à Paris! on fait la guerre à la Chine sans déclarer la guerre; on canonne, on bombarde, on occupe des villes, et on trouve une majorité, toujours, pour applaudir et verser à pleines mains, sur la demande d'un ministre criminel, tout l'or et tout le sang de la France.

L'Autorité et la Liberté devaient se concilier, à l'origine de la Doctrine.

C'est aujourd'hui, après soixante-dix ans d'essais infructueux, un mélange épouvantable de Monarchie, d'Empire et de Républicains, où la Monarchie ne se reconnaît pas et où la République, elle-même, a honte de se retrouver.

Et pendant les séances du Congrès, ces séances horribles par la chaleur qui régnait, nous apercevions sous les miasmes qui montaient et planaient, verdâtres, sur nos têtes, comme les nuages s'amoncèrent autour des montagnes, nous apercevions quelques fronts chauves, se détachant, et qui représentaient les débris du parlementarisme d'autrefois.

Pourquoi les nommer? Ils étaient là, les sénateurs de droite, qui laisseraient périr la France plutôt que de toucher à un seul arti-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE LIEUTENANT ANDERMAHR

UN DRAME

SOUS LA COMMUNE

PAR CH. SAINT-MARTIN.

Le préfet de police fut ébahi à son tour: quels motifs poussaient le lieutenant à agir de la sorte? Pourquoi demander la grâce d'un homme capable de supporter courageusement la perte de sa liberté et de sa vie, et requérir de préférence l'arrestation d'un enfant de seize ans? M. d'Elplay, suffoqué par les émotions diverses de cette scène affreuse, sentait la sueur couler à grosses gouttes sur son front, et pressait contre son cœur la main de sa chère Louise. Thérèse, la première, comprit le vœu nouveau qui lui était tendu par Andermahr, et, la première aussi, elle s'avança dignement vers le préfet de police.

— C'est moi seule, dit-elle, qui ai soustrait ce prétre aux recherches de vos soldats. C'est moi qui dois seule subir les rigueurs de vos décrets. Appelée à elle-même par ces nobles paroles, Louise, qui s'était sentie défaillir un instant, se

raidit contre l'infortune, et, rejetant en arrière les boucles de ses cheveux:

— J'accepte, dit-elle, les offres du lieutenant Andermahr. J'irai seule en prison; laissez en liberté mon père et ma sœur; ils retourneront auprès de mon grand-père.

— Jamais! s'écria à son tour M. d'Elplay, jamais je ne me séparerai de mes enfants! Jamais je n'abandonnerai Louise.

Raoul Rigault et Andermahr avaient écouté en silence ces protestations successives, les secrétaires et les agents de police se pressaient derrière les prisonniers et suivaient attentivement toutes les péripéties de cette scène émouvante.

Le préfet de police se leva, et prenant le lieutenant par un bras, l'entraîna dans une embrasure de fenêtre; la foule s'écarta respectueusement, et les deux fédérés s'entretenaient quelques instants; puis Raoul Rigault revint à son fauteuil, et remettant entre les mains d'Andermahr plusieurs mandats qu'il signa à la hâte:

— La grâce du citoyen d'Elplay et de sa fille aînée est accordée en faveur du lieutenant, dit-il.

Puis il reprit sa place. Son silence équivalait à la condamnation définitive du jeune prétre et de Louise. Pendant un instant on eût entendu les cœurs battre dans les poitrines. Enfin M. d'Elplay s'élança devant la table:

— Jamais!... s'écria-t-il.

Le préfet l'interrompit d'un geste violent:

— Sortez! s'écria-t-il d'une voix terrible.

Comme il vit qu'on n'obéissait pas, il agita la sonnette suspendue à la muraille et se dressa de toute sa hauteur:

— Sortez tous! reprit-il.

Les agents de la Commune se bâterent de saisir et d'entraîner au dehors M. d'Elplay et ses compagnons d'infortune. En un instant la salle fut vide. Quand on fut au pied du grand escalier, le jeune prétre fut dirigé vers une porte particulière, mais il se retourna, et s'adressant à ceux qui avaient vainement essayé de lui sauver la vie:

— Adieu, leur dit-il; je ne sais si nous nous reverrons un jour, mais je n'oublierai pas votre dévouement et je vais prier Dieu qu'il vous délivre des dangers que vous courez.

Puis il continua sa route et disparut.

On sut plus tard qu'il avait été massacré à la Roquette, en même temps que M^r Darbois.

Les agents reconduisirent avec certains égards M. d'Elplay et ses filles jusqu'à la calèche.

Andermahr, triomphant, était remonté à cheval, et le cortège reprit la route qu'il avait suivie le matin. La foule, impatiente, s'était déjà éloignée, et les cavaliers traversèrent les boulevards sans rencontrer d'obstacles.

Andermahr méditait profondément ses projets, et ne détournait pas la tête pour examiner les

préparatifs de défense, les barricades et les camps retranchés; il se disait qu'il fallait agir vite et énergiquement. Il avait cru que la Commune se défendrait plus longtemps; mais on lui avait appris, à la préfecture de police, que tous les forts étaient évacués, sauf ceux de Montrouge, Bicêtre et Vincennes, que les lignes prussiennes, s'étendant de ce côté, protégeaient contre le feu des batteries de Châtillon. L'armée régulière était campée dans le bois de Boulogne, au pied des remparts; d'un instant à l'autre, l'assaut pouvait être donné par deux ou trois points à la fois. Il importait donc d'exécuter sans retard des projets combinés avec tant de peine, pour atteindre un double résultat.

M. d'Elplay s'était plongé au fond de la voiture; il avait perdu tout espoir et tremblait chaque fois que le petit Jules excitait les chevaux de sa voix perçante, ou que le lieutenant passait, au galop, près des portières. Il tenait serrées contre sa poitrine la tête et les mains de Louise, et ses pleurs, qu'il ne retenait plus, coulaient sur le front de sa fille.

Thérèse essayait en vain de la consoler:

— Cher père, disait-elle, tout n'est pas perdu; ma sœur est si jeune qu'elle excitera la pitié des juges!

— Il n'y a plus de juges, ni de patrie, mon enfant, répondait le malheureux père, et le jury d'accusation n'est qu'une invention de ces misérables

Chronique générale.

La revision agit les conseils généraux. A Lyon, ils demandent la revision de la Constitution par une Constituante. A Marseille, ils considèrent que la France a obtenu un simulacre de revision, mais loin d'être réalisé.

Ce début donne à espérer, et nous mentionnons les modifications constitutionnelles n'ont donné satisfaction à personne.

Si, là-dessus, l'opportunisme est content de lui, c'est qu'une fois par hasard ses vues n'ont pas été ambitieuses.

On lit dans la *Défense* :

« Nous croyons savoir que S. S. Léon XIII est sur le point d'adresser au gouvernement de la République une protestation contre la loi du divorce, loi contraire au sacrement du mariage.

« Cet important document est d'une assez grande étendue.

« Comme tous les actes du pontifical de Léon XIII, il est écrit dans un ton doctrinal très-élevé.

« Le Pape y rappelle tous ses avertissements antérieurs à propos des lois et des décrets rédigés en opposition avec l'Eglise, et même dans un but manifeste d'hostilité contre elle.

« On parle aussi à Rome d'instructions que le Saint-Siège aurait envoyées aux évêques français au sujet de l'application de la loi du divorce. »

Les deux officiers français dont la *Gazette de Cologne* avait annoncé l'arrestation près de Coblenz ont été relâchés. C'est par suite d'un malentendu qu'ils avaient été soupçonnés d'être venus dans un but d'espionnage militaire.

Ces deux officiers, dont l'un, M. Klein, est commandant du génie à Perpignan, et l'autre, M. Ruhlmann, est chef d'escadron d'artillerie à Belfort, n'avaient d'autre but que d'étudier, avec l'autorisation des autorités militaires allemandes, les manœuvres de siège qui viennent d'avoir lieu devant Coblenz.

C'est ce qu'il leur a été facile d'établir. Ils n'étaient d'ailleurs nullement porteurs de dépêches secrètes ou chiffrées, comme le bruit en avait couru.

LA PROPAGATION DE LA FOI

L'Œuvre de la Propagation de la Foi compte actuellement 6,700 missionnaires répartis dans les contrées les plus sauvages. Ces ordres religieux se décomposent ainsi :

1,000 capucins dans l'Inde et les îles de l'Océan Indien.

2,400 franciscains au Maroc, en Chine et en Amérique.

— Qui ne connaît ici le docteur Dutrac, le plus célèbre médecin qui ait jamais parcouru les rives de la Bièvre, et le meilleur homme qu'il y ait vu naître Arcueil ?

— Trop flatteur, mon ami. Où allez-vous donc de ce pas entreprenant ?

— A Bicêtre, et même plus loin.

— Si vous venez de Paris, je vous félicite. Vous êtes un rude marcheur. A votre âge, on voit peu d'hommes aussi vigoureux que vous semblez l'être.

(A suivre.)

CH. SAINT-MARTIN.

LA SEMAINE ILLUSTRÉE

Prix : 40 centimes le numéro.

Sommaire du numéro du 16 août 1884.

Chronique parisienne, par A. de Bonville.
Bayonne (5 gravures), par Paul Perret.
Le Prince et le Pauvre, roman (suite), 2 gravures, par Marc Twain.
Obock, par Fernand Hué et G. Haurigot.
Chronique générale.
La Maîtresse de la maison.

Abonnement : Un an, 18 fr.

Librairie H. OUDIN, 51, rue Bonaparte, Paris, ou à Poitiers, 4, rue de l'Éperon.

de du règlement des Chambres, et ce n'est pas sans plaisir que nous assistions à leur effacement bien naturel.

Car le danger, pour aujourd'hui, pour demain, est encore dans ce respect d'une *Doctrine* peu respectable et dans le souvenir de libertés folles et mensongères.

Heureusement que ce prétendu culte de la liberté s'en va, que les vieux croyants se voient la face devant les excès qu'elle a commis, et qu'un grand parti se forme en France, unissant ceux qui viennent des endroits les plus opposés et qui sentent tous qu'il n'y a plus de salut pour la France que dans l'Autorité.

Voilà pourquoi les princes qui voudront régner devront, qu'ils s'appellent d'Orléans ou Bonaparte, abandonner tout esprit de retour vers un passé désormais condamné.

Le Parlementarisme, grâce à la République, apparaît comme un régime qui ne saurait convenir aux besoins nouveaux de la France.

Et c'est pour cela que le parti impérialiste, ennemi né du Parlementarisme et de ses creuses formules, tout décapité qu'il soit, tout enrayé qu'il soit par les divisions de ses Princes, a des chances que n'a peut-être pas une royauté, rajeunie, c'est vrai, ayant à sa tête un Prince d'une rare valeur, c'est vrai encore, mais qui n'a pu parvenir, quelque chemin qu'il ait déjà fait vers l'idée autoritaire, à y entraîner ses amis suffisamment, pour représenter aux yeux du pays le salut qui n'est que là.

PAUL DE CASSAGNAC.

LA GUERRE AVEC LA CHINE.

M. Cochery, ministre des télégraphes, et M. Ferry, président du conseil, s'entendent admirablement pour nous cacher ce qui se passe à l'extrême Orient.

Il est étrange que nous soyons obligés d'aller chercher les nouvelles de cette région qui absorbe notre dernier or dans les feuilles étrangères.

Une communication de source anglaise, datée de Shanghai, dit en substance que les plénipotentiaires chinois chargés de poursuivre avec M. Patenôtre les négociations relatives à l'indemnité de guerre réclamée par la France et à la conclusion des conventions annexes prévues par le traité de Tien-Tsin, ont quitté Shanghai en même temps que sir Robert Hall, directeur des douanes de l'Empire du Milieu. S'il en est ainsi, c'est la guerre, et on comprend que M. Ferry soit assez médiocrement satisfait de ce résultat de sa diplomatie. Mais espère-t-il atténuer ce résultat en le cachant ?

M. Jules Ferry aura aujourd'hui même avec Li-Fong-Pao, ambassadeur de Chine, un dernier entretien au cours duquel il est décidé à demander des explications catégoriques.

Si l'ambassadeur chinois semble hésiter encore, M. Ferry télégraphiera immédiatement

à l'amiral Courbet l'ordre de bombarder Fou-Tchéou.

Dans ce cas, l'amiral Courbet commencera les opérations militaires dans la matinée d'après-demain.

On lit d'autre part dans le *Paris* sous ce titre : *Dernières conditions de la France* :

« Ainsi donc, il ne reste plus à l'ambassadeur du Céleste-Empire qu'une dernière chance :

« 1. Télégraphier à son gouvernement qu'il ait à reconnaître comme fort juste l'indemnité de 80 millions réclamée par la France ;

« 2. Demander au gouvernement de la France de vouloir accepter que cette indemnité, puisque la Chine n'a pas d'argent, soit payée aux termes d'une convention spéciale additionnelle au traité de Tien-Tsin, par la perception des droits de douane, qui nous serait abandonnée sur certains points déterminés. »

On télégraphie de Londres, 20 août, au *Temps* :

« Le *Times*, dans sa seconde édition, publie un télégramme de son correspondant de Pékin, d'après lequel la France aurait réduit sa demande d'indemnité à la somme de huit millions.

« En cas de refus de la part des Chinois, le ministre français recevra l'ordre de se retirer. »

Le *Temps* ajoute qu'il laisse au *Times* toute la responsabilité de son information.

Nous lisons dans la correspondance particulière du *Matin français*, datée de Londres, 18 août :

« L'attitude de l'Allemagne ne laisse pas que de causer quelques préoccupations dans le monde politique anglais et d'éveiller une certaine curiosité, mêlée d'anxiété, dans les cercles diplomatiques.

« Il est évident que M. de Bismark médite quelque chose. Il fait grise mine à l'Angleterre, il boude l'Italie, et, par contre, il tend patte de velours à la France. Que signifie cette nouvelle tactique du terrible félin qui préside aux destinées de l'Allemagne et pour ainsi dire de l'Europe ? Que veut-il ? Quel but poursuit-il ?

« Voilà l'éénigme qui se dresse devant l'Europe diplomatique et dont nul sphinx n'est jusqu'ici parvenu à déchiffrer le mot.

« Ce qui est indiscutable, c'est que le chancelier de fer cherche à amener un rapprochement entre l'Allemagne et la France.

« On n'a pas assez remarqué, à Paris, un article anonyme, publié dans un journal qui fait généralement une plus large place aux menus faits de la vie boulevardière qu'aux graves questions internationales, dans le *Figaro*, veux-je dire, à la fin du mois dernier, au moment où, à la Conférence de Londres, M. de Münster appuyait les propositions françaises et soulevait inopinément, au grand déplaisir de lord Granville

ou de force, ses répugnances. Nuit et jour il méditait et combinait ses projets. La ruse ne lui avait pas réussi ; sa condescendance des premiers jours n'avait trompé personne ; ses tentatives multipliées avaient échoué grâce au messager Thomas, mais la généreuse imprudence de Thérèse lui avait rendu, en un jour, tous les avantages qu'il cherchait vainement, et il tenait enfin dans ses mains la liberté et la vie de Louise d'Elplay.

Par elle, il était maître de Thérèse et de son père ; et la grâce qu'il avait demandée au préfet de police n'était qu'une habile feinte qui devait tromper celle qu'il aimait.

Son but, on l'a sans doute deviné, était de s'enfuir avec Thérèse et de chercher l'oubli de son passé et les jouissances que donne la fortune. Déjà quelques chefs de la Commune avaient disparu : Rochefort était parti, mais il avait été arrêté à Meaux. Andermahr espérait être plus heureux, parce qu'il était moins célèbre, et voilà pourquoi il avait si prudemment évité les bonheurs et les titres. Mais il était temps de songer à la fuite : l'insurrection n'avait plus que quelques jours à vivre ; les fédérés se laissaient d'une défense inutile, et déjà ne surveillaient plus les remparts.

En arrivant à la porte d'Arcueil, le lieutenant fut étonné de ne plus y voir que quelques compagnies sans chefs et sans ordre : il fit arrêter l'escorte, s'entretint avec le commandant, envoya

et de M. Childers, la question des règlements sanitaires de l'Égypte, sur laquelle il est revenu, avec une persistance significative, jusqu'à la séparation définitive des plénipotentiaires.

« Quelques-uns ont attribué une origine financière à cet article qui recommandait à la France l'alliance allemande. D'autres, et ceux-là avaient raison, y ont vu la main de l'ambassade allemande. En effet, tandis qu'en France l'article passait inaperçu, il était reproduit et commenté à Berlin et à Vienne. C'était un ballon d'essai ; la presse allemande, la presse officieuse surtout, n'a pas cessé depuis de développer la même thèse, et l'un des organes les plus influents de l'Allemagne, la *Gazette de Cologne*, y revient continuellement, avec une sorte d'acharnement qui ressemble beaucoup à l'exécution d'un mot d'ordre.

« C'est donc M. de Bismark qui veut ce rapprochement. Pourquoi ? on l'ignore ; mais tout patriote que l'on soit, quelque haine que l'on professe pour l'ennemi héréditaire, quelque cuisant que soit encore à tout cœur français le souvenir de la guerre et de l'invasion, il est permis de se demander s'il n'est pas prudent de tenir compte des dispositions actuelles de notre redoutable adversaire, et si, sans abandonner la pensée consolante du retour à la patrie des provinces annexées, il ne serait pas possible de tirer avantage des avances que l'on fait à la France.

« M. de Bismark fait, depuis quelques années, profession de désirer sincèrement le maintien de la paix ; il a fait l'Allemagne assez grande pour ne plus la vouloir conquérante et même pour être généreux. Peut-être est-il sincère cette fois, et chercherait-il réellement à amener entre la France et l'Allemagne une entente qui faciliterait l'exécution de ses projets de création d'un empire colonial, tout en favorisant la réalisation de ceux que poursuit la France dans le même sens. L'Angleterre n'y trouverait pas sans doute son compte, mais elle n'aurait à s'en prendre qu'à elle-même, à sa morgue indomptable et à son égoïsme mesquin.

« Il est du reste possible que le lion britannique rentre ses griffes, et qu'en nous voyant courtisés par l'Allemagne, il nous fasse de son côté quelques avances. Mais il faut bien que l'on finisse par comprendre, au Foreign-Office, que la France ne peut continuer à être indéfiniment bernée par l'Angleterre et que, pour prix de son amitié, elle en a assez de ne rencontrer, de sa part, sur tous les points du globe, qu'une hostilité à peine déguisée.

« Quoi qu'il en soit, et quoi qu'il en advienne, ce qui se passe prouve que la France commence à récolter les bénéfices de son attitude énergique. Cela donnera à réfléchir, d'une part, aux partisans de la soi-disant politique de recueillement, qui n'est que la politique du renoncement et de l'abaissement, et, d'autre part, aux fanfarons et aux envieux qui étaient un peu trop disposés à traiter la France par dessous la jambe. »

un billet à Delescluze, délégué à la Guerre, et jetant un regard de mépris sur ces hommes étendus nonchalamment sur l'herbe et dans les rues, il revint près de la voiture et s'engagea sur la route d'Orléans.

Pendant ce temps, un vieillard de petite taille s'avancait aussi dans la direction d'Arcueil, mais à une grande distance devant l'escorte d'Andermahr. Courbé sur un bâton noueux, il marchait à grands pas, et jetait souvent derrière lui un regard inquiet. Il portait à la ceinture une besace à deux poches, qu'il cachait sous une longue redingote brune. Un vaste chapeau couvrait ses yeux et voilait son visage, ne laissant voir qu'une barbe blanchie digne d'inspirer respect à tous les passants.

Au détour d'un chemin creux, qui débouche du village de Montrouge, il fut rejoint sur la route par un homme d'une quarantaine d'années qui fredonnait la *Marseillaise* entre ses dents et marchait rapidement ; sa haute taille, sa maigreur extraordinaire, sa cravate blanche, ses mains jointes derrière le dos et sa démarche cadencée lui donnaient un faux air de dignité ridicule, et nul ne pouvait s'empêcher de sourire en le voyant passer.

Sitôt que le vieillard l'aperçut, il ralentit son pas et se rapprocha de lui peu à peu.

— Bonjour, docteur, dit-il d'une voix cassée par l'âge.

— Tiens, le vieux, vous me connaissez donc ?

300 oblats à Jaffna, à Natal, à Ceylan, 700 prêtres des Missions Étrangères, dans la Malaisie, la Corée, le Tonkin, 1,500 jésuites dans la Guyane anglaise, en Arménie, à Madagascar, 200 Lazaristes, en Perse, en Abyssinie et au Kiang-Si, 300 dominicains, aux Philippines, au Tonkin central, etc.

Ces soldats du Christ, que rien ne rebute, ni les fatigues, ni les privations de toutes sortes, ni le martyre, ont obtenu des résultats de conversion extraordinaires.

Les 700 missionnaires des Missions Étrangères ont converti, en 1883, 172 hérétiques et 18,290 païens. Ces mêmes religieux ont de plus baptisé 29,000 enfants de parents chrétiens et 189,000 enfants de parents païens.

LA CHOLÉRA. — Sans reprendre la même gravité qu'antérieurement, le choléra, à Toulon et à Marseille, n'est plus en décroissance.

Dans la région des Pyrénées, il continue à se répandre aux environs de Perpignan. En Italie, sa marche ne se ralentit pas non plus; et en Angleterre, à Birmingham, on signale un cas suivi de décès.

DIX-SEPT PERSONNES ASPHYXIÉES.

Voici quelques détails sur le terrible accident qui s'est produit au souterrain de Broye, à la tête de l'Oise, où le travail se fait à l'air comprimé :

À onze heures, le signal fut donné à dix-sept ouvriers qui travaillaient dans ce souterrain, de quitter leurs travaux pour déjeuner.

Au bout de quelques minutes, n'entendant aucun bruit venir de ce souterrain, le chef d'équipe craignit un malheur, et, accompagné de chefs de traction, se rendit sur le théâtre des travaux. Il fut obligé de reculer, car les personnes présentes manquaient d'air et étaient à demi-asphyxiées par le gaz.

Après quelques travaux d'aération, on parvint à pénétrer dans le souterrain et l'on trouva inanimés les corps de dix-sept ouvriers.

Plusieurs médecins accourus dès la nouvelle de la catastrophe ont essayé, mais en vain, de rappeler à la vie les dix-sept victimes.

Cette catastrophe plonge dans le deuil de nombreuses familles de la ville de Soissons. Une enquête est ouverte.

LA LOTERIE DES ARTS DÉCORATIFS.

Il paraît que l'administration de la Loterie garde les lots qui ne sont pas sortis parmi les billets achetés par le public; c'est un vol manifeste.

Et la conscience des administrateurs est si peu tranquille sur ce point que, devant les réclamations qui se sont produites de toutes parts, ils avaient fait publier qu'un nouveau tirage allait avoir lieu incessamment.

Il y a encore deux millions de billets à placer.

On ne les met pas en vente. Et il n'est plus question du tirage. Ces messieurs espèrent-ils que nous allons les oublier ?

Le bruit a couru que l'organisation de la Loterie avait coûté fort cher; qu'on avait dépensé en réclames, sans compter; que ces réclames avaient été d'autant plus ruineuses qu'elles avaient passé par une véritable cascade d'intermédiaires trop protégés.

Quoi qu'il en soit du beurre que quelques-uns ont pu faire, les droits du public n'en subsistent pas moins.

Il lui faut tous les lots, car ils lui appartiennent tous.

Et si le gouvernement n'ordonne pas que cette mauvaise plaisanterie cesse, nous en serons réduits à accuser le gouvernement de complaisance pour des gens qui se sont mis dans une situation délicate.

Tant pis pour eux, mais il faut que cela finisse.

L'ABBÉ MOIGNO.
Nous trouvons cet article nécrologique dans le *Franklin*, revue mensuelle d'électricité :
L'abbé François Moigno vient de succom-

ber à l'âge de quatre-vingt-un ans. Cet homme, qui fut un savant universel, était né à Guéméné (Morbihan), le 20 avril 1804, d'une ancienne famille noble de la Bretagne. Il fit ses études au collège de Pontivy, puis il entra au Séminaire de Montrouge.

Ses études théologiques terminées, il fut chargé de l'enseignement des mathématiques à l'école de la rue des Postes où il se distingua.

Doué d'une prodigieuse mémoire, le savant professeur devint aussi un grand érudit; il connaissait au moins douze langues. Il a longtemps collaboré comme rédacteur scientifique aux journaux *l'Époque*, *la Presse* et *le Pays*, et fut en relations suivies avec toutes les illustrations du temps : Ampère, Arago, Binet, Beudan, Thénard, Humboldt et Dumas.

Il fonda le journal *Le Cosmos*, plus tard remplacé par *Les Mondes*.

Après être resté quelques années aumônier-adjoint au lycée Louis-le-Grand, il fut nommé, en 1873, chanoine du chapitre de Saint-Denis.

L'abbé Moigno était chevalier de la Légion d'Honneur depuis 1864.

Le nombre des publications auxquelles ce savant prêta son concours est très-grand; c'était un vulgarisateur par excellence.

Parmi ses ouvrages importants, nous citerons son *Traité de télégraphie électrique*, son *Répertoire d'optique moderne*, son *Cours de science vulgarisée*, ses *Mélanges de physique et de chimie*, *Les Éclairages modernes*, et, dans un autre ordre d'idées, son livre sur *Les Splendeurs de la foi*.

Sur la fin de sa carrière il s'était tout particulièrement occupé d'électricité, et avait même contribué à la création de la *Société universelle d'Électricité Tommasi*.

L'abbé Moigno a porté ses investigations dans toutes les branches des connaissances humaines et a été mêlé à toutes les discussions de son siècle.

Son désintéressement égalait son zèle pour l'étude, et ce fut un savant doublé d'un homme de bien.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 20 août.

Les bruits répandus aujourd'hui produisent bien mauvais effet sur le marché; il paraîtrait que l'entente avec la Chine devient impossible. Ces nouvelles sont de provenance anglaise, doit-on y ajouter foi ?

Ce qui est certain, c'est la réaction qui se produit sur les rentes et sur le 5 0/0 italien. Le 3 0/0, qui restait hier à 78.65, ouvre à 78.35 et clôture à 78.47 1/2. L'amortissable cote 79.55 et 79.75, en perdant 20 centimes sur la veille. Le 4 1/2 oscille entre 107.50 et 107.60, en réaction de 15 centimes.

Le 5 0/0 italien a été très-épruvé au début, son premier cours a été de 95.30, il se relève en fin de Bourse à 95.70. La Banque de France s'inscrit à 5,085 fr.

Le Crédit Foncier reste demandé à 1,285 après 1,280.

Même fermé sur les Obligations Foncières et Communales complètement à l'abri de la spéculation. Ces obligations se partagent avec celle des grandes Compagnies de chemin de fer la majeure partie des demandes du comptant. L'épargne ne va plus guère aujourd'hui qu'aux valeurs dont elle est absolument sûre. Les obligations du Crédit Foncier offrent autant de sécurité que celles des chemins de fer, et aux cours actuels elles donnent un revenu plus avantageux, tout en réservant aux porteurs de nombreuses chances de lots. La Banque de Paris perd 5 fr. à 785.

La Baque d'Escompte reste à 520. Le Crédit Industriel et Commercial est immobile à 680.

Le Suez, au contraire, vu l'augmentation des recettes qui sont pour hier de 160,000 fr., atteint le cours de 1,900 fr.

Il faut signaler au comptant un bon courant d'affaires sur l'obligation 4 0/0 Ouest-Algérien (garanti par l'État). Au cours actuel, 422.50, elle donne un revenu net de 4.40 0/0. Le taux de capitalisation tend à se rapprocher de celui des obligations de nos grandes lignes qui ne représentent qu'un placement inférieur à 4 0/0.

Le Turc cote 8.37. La Banque Ottomane 593.75. L'Égypte 303.75.

Les chemins français sont sans affaires : le Nord à 1,665, le Lyon à 1,230, l'Orléans à 1,320, le Midi à 1,162.50, l'Est à 770, l'Ouest à 835.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

CONSEIL GÉNÉRAL.

Nous extrayons de l'Introduction aux Rapports de M. le préfet les passages suivants qui résument l'état de situation du département de Maine-et-Loire :

« Aucune question nouvelle importante ne me paraît susceptible d'appeler votre attention d'une manière spéciale.

» La situation générale du département ne s'est pas modifiée et continue d'être satisfaisante.

» L'année agricole de 1884 paraît devoir compter parmi les bonnes années, non que telle ou telle récolte y soit d'une abondance exceptionnelle, mais parce que les produits importants promettent un bon rendement.

» L'état sanitaire s'est maintenu dans des conditions satisfaisantes; ni la péripneumonie contagieuse, ni la fièvre aphteuse n'ont sévi cette année avec un caractère épidémique.

» Le phylloxéra continue ses ravages; quelques syndicats nouveaux se sont constitués, toutefois la défense s'organise lentement. M. Taugourdeau, propriétaire et médecin à Martigné-Briand, a récemment appelé l'attention de l'Administration sur les résultats qu'il a obtenus en traitant ses vignes phylloxérées par un procédé de son invention. Il résulte des constatations faites par M. le délégué départemental que ces résultats sont sérieux et dignes d'être étudiés avec une attention spéciale. Je me suis empressé de signaler ces faits à M. le ministre de l'Agriculture.

» Le département de Maine-et-Loire recevra en 1885 le concours régional agricole. Je vous demande de maintenir, pour cette exposition, la subvention de 20,000 fr. que le Conseil général a votée en faveur des concours précédents.

» Le recouvrement des impôts s'effectue régulièrement et les frais de poursuites sont toujours peu élevés.

» L'épargne suit sa marche progressive. La situation des Caisses d'épargne est des plus satisfaisantes. En 1883, il a été délivré 4,733 nouveaux livrets et le montant des versements effectués s'est élevé à 7,625,098 francs 95. Les Caisses d'épargne postales ont reçu en dépôt 932,458 francs. La Caisse de retraite pour la vieillesse compte actuellement 4,869 titulaires de rentes viagères.

» Le budget de 1885 est, à peu de variantes près, semblable au budget de 1884, il s'équilibre par les mêmes moyens. La dotation des divers services est à peu de chose près la même.

Relativement aux chemins de fer départementaux, M. le préfet annonce l'ouverture de la ligne de Faye à Chalonnes et de celle de Segré à Saint-Mars-la-Jaille. Il espère que celle d'Angers à La Flèche sera livrée avant la fin de l'année. Des études ont été faites pour une ligne d'Angers à la limite de l'Indre-et-Loire par Baugé et Noyant. M. le préfet termine ainsi :

« Je crois devoir rappeler que le département est dès à présent en mesure de solder la subvention kilométrique promise pour la ligne de Segré à Candé, et qu'au moyen du produit de l'imposition courante et des économies réalisées, le département pourra, sans recourir à l'emprunt, satisfaire également, lorsque le moment sera venu, à ses engagements pour la ligne subventionnée de Saumur à La Flèche.

» L'état d'entretien de nos routes nationales et départementales est satisfaisant. Les transports effectués sur ces routes diminuent d'année en année; ce résultat ne provient pas seulement de l'usage plus fréquent des voies ferrées, il tient surtout à l'extension et à l'amélioration des chemins vicinaux de toutes catégories qui enlèvent aux routes une bonne part de leurs transports.

La commission du Comice agricole de l'arrondissement de Saumur, après un minutieux examen, a décerné à M. Fermé des Chesneaux, propriétaire à Dampierre, le diplôme d'honneur et la médaille d'argent pour sa charrue vigneronne.

Cette récompense ne surprendra pas les hommes compétents qui connaissent la nouvelle charrue qu'a perfectionné si intelligemment notre compatriote et lui a valu déjà les félicitations de la Société d'Agriculture d'Angers.

Nous rappelons que les jeunes gens qui désirent contracter, en 1884, l'engagement conditionnel d'un an, doivent déposer à la préfecture de leur département, avant le 25 courant, leur demande d'inscription accompagnée des pièces requises.

Dans le canton de Vihiers, convoqué au 24 août pour élire un conseiller d'arrondissement, on signale la candidature de M. de Beaufort, conservateur, à laquelle les radicaux ou républicains opposent M. Mary, médecin, maire de Vihiers.

LE MANS.

La Sarthe dit que l'un des officiers arrêtés en Allemagne, M. Ruhlmann, qualifié « d'officier d'artillerie à Belfort », est chef d'escadrons.

Il y a six mois encore, il était au 34^e d'artillerie au Mans.

M. Ruhlmann — qui est Alsacien — travaillait beaucoup, et il était considéré, ici, par ses camarades et ses chefs, comme un officier des plus distingués.

C'est pour occuper le poste important de sous-directeur à la direction générale de l'artillerie de Belfort qu'il avait quitté Le Mans.

ANCENIS.

Un triste accident est survenu vendredi, jour de l'Assomption, à Ancenis. Deux militaires du 64^e de ligne, qui étaient allés se baigner en face de l'Île-aux-Moines, ont disparu tout-à-coup entraînés par le courant, très-fort en cet endroit. Leurs effets trouvés sur le bord de l'eau indiquaient le lieu où l'accident était arrivé. Des recherches furent faites aussitôt, mais elles demeurèrent infructueuses. Ce n'est que dimanche dans la journée que leurs corps ont été retrouvés.

Ces deux militaires se nomment Briolay (Frédéric) et Martineau (Prudent-Constant). Leurs obsèques ont eu lieu le même jour, après les formalités légales.

LA TERRE QUI BRÛLE.

Le jeudi 7 août, vers onze heures du matin, une panique s'est répandue dans le bourg de Moisdon (Loire-Inférieure).

Un incendie s'était déclaré dans une prairie située à 1,200 mètres du bourg.

Le propriétaire ayant commis l'imprudence de faire brûler un tas de feuilles sèches dans la prairie, le feu avait pris dans les herbes sèches par le soleil, et s'étendait avec une extrême rapidité. Il avait promptement gagné une haie qui séparait la prairie d'un champ d'avoine, dont fort heureusement un seul sillon a été consumé par le feu. Grâce aux prompts secours prêtés par les pompiers et d'autres personnes accourues sur le lieu du sinistre, on fut bientôt maître du feu.

Cependant tout n'était pas fini. Au bout d'une demi-heure on rappela les pompiers. Le feu était dans la terre même, mêlée de racines de toutes sortes, et déjà à demi-brûlée par la chaleur que nous subissons.

Les pompiers, comme toujours, ont fait bravement leur devoir. Sans leur concours dévoué et désintéressé, il y aurait eu de grands dégâts. Tout un polygone de 25 à 30 champs aurait été la proie des flammes.

LE LOT DE 200,000 FRANCS.

On connaît maintenant le gagnant du lot unique de 200,000 fr. de la loterie des Arts décoratifs : c'est M. Marnat-Duverger, aubergiste à Charbonnières-les-Vieilles, arrondissement de Riom (Puy-de-Dôme). Les époux Marnat-Duverger, ainsi favorisés par le sort, sont âgés, ont plusieurs enfants mariés, et n'ont aucune fortune.

8 fois sur 10, les migraines, les névralgies de la tête, de l'estomac ou des reins et la sciatique sont guéris en quelques instants par les perles du Dr CLERTAN A LA TÉRÉBENTHINE. (Avaler 3 ou 4 perles à chaque crise.) 2 fr. le flacon dans toutes les pharmacies; gros, 19, rue Jacob, à Paris.

LES FRÈRES MAHON

médecins spéciaux des hôpitaux de Paris « obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

PAUL GODET, propriétaire gérant.

Par requête en date du 2 juillet 1884, présentée par M. Placet, précédemment marchand de vins et actuellement menuisier, demeurant à Vi-biers, à MM. les Premier Président, Président de Chambre et Conseillers composant la Cour d'Angers, ledit Placet déclaré en faillite par jugement du Tribunal de commerce de Saumur en date du 17 avril 1867, il appert que ledit sieur Placet a formé sa demande en réhabilitation.

Pour extrait dressé par le greffier soussigné en exécution de l'article 607 du Code de commerce.

Le Greffier,
E. GAUTIER.

FAILLITE BRAZILLE ET BOURDON.

Les créanciers de la faillite des sieurs Brazille et Bourdon, anciens négociants à Saumur, sont invités de nouveau à se rendre au Tribunal de commerce de Saumur, salle des faillites, le vendredi 29 août 1884, à 9 heures du matin, pour assister à la vérification de leurs créances et les affirmer devant M. le juge-commissaire.

Au cas où les créanciers convoqués par les premiers avertissements n'auraient pas encore remis au syndic de la faillite ou au greffe du Tribunal leurs titres de créances accompagnés d'un bordereau sur timbre, ils sont priés de le faire sans retard et quelques jours avant la séance de vérification indiquée ci-dessus.

Le Greffier du Tribunal,
E. GAUTIER.

Etude de M^e COCHARD, notaire à Noyant.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

Par M^e COCHARD, notaire à Noyant, arrondissement de Baugé (Maine-et-Loire), au bourg de Chavaignes, hôtel du Bœuf,

Le mardi 2 septembre 1884, à midi,

4,329 PEUPLIERS

ET

13 Bouillards

Complantés sur la terre de Launay, commune de Chavaignes, canton de Noyant, et divisés en 22 lots.

S'adresser, pour voir ces arbres, au sieur JACOB, garde de la terre de Launay, et, pour les conditions de la vente, à M^e COCHARD, notaire.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1885.

LE MAGASIN

Occupé actuellement par M. MOURAUX, Grande-Rue, n^o 1.

S'adresser chez M. LARDÉ, dans la même maison. (611)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1885.

BEAU ET VASTE MAGASIN

Rue du Port-Cigogne. S'adresser à M^{me} DUPUY-LÉBRETON, même rue. (86)

A LOUER

Premier ou deuxième étage, avec écurie à deux chevaux, remise et grenier à fourrage.

S'adresser rue d'Orléans, 73.

A VENDRE UN JARDIN

Bien affruié,

Entouré de murs avec espaliers. PAVILLON, remise et servitudes. S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

Un TRÈS-BON CHEVAL de chasse, très-doux et sautant très-bien.

S'adresser au château du Loroux, commune de Vernantes (Maine-et-Loire). (595)

A VENDRE

TROIS CHIENS COUCHANTS

Et un CHIEN courant.

S'adresser à M. ROUSSE, à Souzay.

Assurances sur la Vie

M. PERSAC, 53, Grande-Rue, à Saumur, agent de l'Equitable des Etats-Unis, compagnie d'assurances sur la vie et rentes viagères, fonds de garantie 275 millions, fonds de réserves 60 millions, assure dans tous les cas de mort par épidémies ou accidents; meilleur marché que les autres compagnies, donnant la totalité des bénéfices aux assurés.

S'adresser à M. PERSAC, pour tarifs et renseignements.

Demande des représentants pour les communes du département.

A CÉDER

A ANGERS

UNR

IMPORTANTE FABRIQUE de Chandelles

Matériel nouvellement renouvelé. Machine à vapeur. Vastes ateliers et magasins.

Affaires : 300,000 francs par an.

On pourrait vendre en même temps l'immeuble d'une superficie de 900 mètres.

S'adresser à M. ROBIN, expert-comptable, rue de la Roë, 36, à Angers. (571)

AVIS

L'Usine à Gaz de Saumur se charge de faire toutes installations et fournitures d'appareils d'éclairage et de chauffage par le gaz, moyennant une location mensuelle, variant de 0 fr. 25 à 2 fr., suivant l'importance des objets loués, non compris le compteur. (732)

VASSEUR FILS, quincaillier, rue de la Monnaie, 15, près la place St-Nicolas, se met à la disposition des personnes qui voudraient bien lui donner leur linge à blanchir. (576)

M^{me} LEROUX, blanchisseuse, rue de la Monnaie, 15, près la place St-Nicolas, se met à la disposition des personnes qui voudraient bien lui donner leur linge à blanchir. (576)

REPRÉSENTATION SÉRIEUSE. — Affaire sûre. 15 fr. par jour; en voyageant 30 fr. Articles nouveaux. — S'adresser Agence des Inventeurs, 59, rue Traversière, Paris.

M^e GAUTIER, notaire à Saumur, demande de suite un petit clerc.

CAISSIÈRE M. LEDAIN, rue d'Orléans, demande une caissière-comptable.

Les Magasins de la Glaneuse

51 et 53, rue Saint-Jean, SAUMUR, DEMANDENT :

Une apprentie pour les Modes, Et un garçon de magasin sachant lire et écrire.

Conditions avantageuses.

DANS LE

JOURNAL DU DIMANCHE

Recueil littéraire illustré

Qui paraît tous les Dimanches :

TRINQUEBALLE

Grand roman de cape et d'épée

Par MAURICE DRACK.

LA FILLE DU DÉCAPITÉ

Par Eugène MORET.

10 CENT. LE NUMÉRO DE 16 PAGES
Chez tous les libraires.

ABONNEMENTS :

DÉPARTEMENTS : 1 an, 8 fr.; 6 mois, 4 fr. — Pour tous les pays faisant partie de l'union postale, 1 an, 8 fr. 50, 6 mois, 4 fr. 25.

La collection se compose actuellement de 51 volumes et renferme les ouvrages des meilleurs écrivains contemporains.

NOTA. — Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande affranchie.

BUREAUX, place Saint-André-des-Arts, 11, PARIS.

Prime gratuite de CENT FRANCS Offerte à tout abonné d'un an au JOURNAL DES CAMPAGNES Et d'Agriculture progressive réunis (29^e ANNÉE)

PARIS, 18, RUE DAUPHINE.

Le Journal des Campagnes doit son succès à la grande variété des sujets qu'il traite : agriculture, horticulture, viticulture, élevage, jurisprudence, économie rurales, cours authentiques des denrées et des fonds publics, etc.

Prix de l'abonnement : Six francs par an.

Pour recevoir la prime de CENT FRANCS, adresser la quittance d'abonnement à M. le directeur de l'Assurance Financière, 3, rue Louis-le-Grand, à Paris, qui la renvoie avec une police remboursable à Cent francs, par tirages mensuels. Le remboursement est garanti par les fonds de capitalisation s'élevant à 18,347,000 francs et constitué en rentes françaises, obligations foncières, prêts hypothécaires et immeubles. (477)

Saumur, imprimerie P. GODET.

PRIX

Décerné au Concours de Chinon, le 10 août 1884, par la Commission de visite des VIGNOBLES

Mention spéciale et Médaille d'argent

M. DOVALLE

Constructeur à RESTIGNÉ

Pour ses PRESOIRS à bon marché et qui sont les plus répandus dans le canton de Chinon.

Pharmacie A. CLOSIER

20, rue du Marché-Noir, 20

SAUMUR

Droguerie Médicinale et Vétérinaire. — Entrepôt des Eaux minérales naturelles Françaises et Étrangères. — Dépôt de toutes les Spécialités médicales.

Grand assortiment de bandages se prêtant à tous les mouvements du corps et maintenant la hernie constamment réduite. — Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

On trouve, à la Pharmacie, un grand choix d'articles en caoutchouc vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise blonde, de bas contre les varices, de ceintures en tous genres, de biberons, d'injecteurs et d'irrigateurs.

PRIX MODÉRÉS

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 20 AOUT 1884.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Côtur précé.	Dernier cours.		Côtur précé.	Dernier cours.		Côtur précé.	Dernier cours.		Côtur précé.	Dernier cours.
3 %	78 60	78 45	Est	770	770	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	518	517
3 % amortissable.	80 05	80	Paris-Lyon-Méditerranée	1235	1235	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	513 75	512	Est	374	373
3 % (nouveau)			Midi	1160	1165	— 1865, 4 %	520	519 50	Midi	371 50	369
4 1/2 %	109 40	109 50	Nord	1670	1670	— 1869, 3 %	402	402	Nord	380	380
4 1/2 % (nouveau)	107 77	107 65	Orléans	1322 50	1317 50	— 1871, 8 %	394	394 75	Orléans	370 75	370 75
Obligations du Trésor.	506	505	Ouest	832 50	840	— 1875, 4 %	516	514 50	Ouest	370	370
Banque de France	5100	5090	Compagnie parisienne du Gaz.	1515	1515	— 1876, 4 %	514 50	514 50	Paris-Lyon-Méditerranée	372	374
Société Générale	462 50	462 50	Canal de Suez.	1865	1905	Bons de liquid. Ville de Paris.	525	524	Paris-Bourbonnais	372	372
Comptoir d'escompte	955	935	C. gén. Transatlantique	485	485	Obligations communales 1879.	454	454	Canal de Suez	575	575
Crédit Lyonnais	555	550				Obligat. foncières 1879 3 %	450	456			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1282 50	1275				Obligat. foncières 1883 3 %	355	354			
Crédit mobilier	318 75	315									

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	
6 — 55 — matin (s'arrête à la Possonnière)	
9 — 13 — matin, omnibus-mixte.	
1 — 35 — soir,	
3 — 32 — express.	
7 — 15 — omnibus.	
10 — 36 — (s'arrête à Angers).	

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.	
8 — 21 — omnibus.	
9 — 37 — express.	
12 — 48 — soir, omnibus-mixte.	
4 — 44 —	
7 — 4 — omnibus (s'ar. à Tours) express-poste.	

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56; à Tours à 9 heures.

Ligne de l'Etat (Service depuis le 19 Mai 1884)

SAUMUR — MONTREUIL-BELLAY

	Mixte matin.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Mixte soir.
Saumur. (départ)	6 05	7 24	9 00	1 15	3 45
Chacé-Varrains	6 15	7 32	9 08	1 24	4 03
Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	6 23	7 39	9 15	1 32	4 19
Montreuil-Bellay (arrivée)	6 39	7 52	9 28	1 46	4 37

MONTREUIL-BELLAY — SAUMUR

	Omn. matin.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. soir.	Mixte soir.	Direct. soir.
Montreuil-Bellay (départ)	6 49	9 45	1 02	5 04	8 30	11 14
Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	7 04	10 10	1 58	5 20	8 46	
Chacé-Varrains	7 12	10 26	2 16	5 28	8 54	
Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	

SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS

	Mixte matin.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Mixte soir.
Saumur. (départ)	6 05	7 24	1 15	3 45	7 50
Montreuil-Bellay	6 53	7 55	2 2	4 50	8 41
Lernay	7 02		2 11		8 51
Brion-s.-Thouet	7 14	8 09	2 19	5 4	8 59
Thouars (arrivée)	7 29	8 22	2 32	5 19	9 16

THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR

	Omn. matin.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. soir.	Mixte soir.
Thouars (départ)	5 40	8 58	1 07	4 20	7 45
Brion-s-Thouet	5 58	9 10	1 19	4 30	7 57
Lernay	6 07	9 18		4 37	
Montreuil-Bellay	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30
Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06

MONTREUIL — POITIERS venant d'Angers.

	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.
Montreuil	7	1 55	8 35
Loudun	8 20	2 51	9 55
Arçay	8 34	3 4	10 14
Mirebeau	9 27	3 54	11 2
Neuville	9 57	4 24	11 27
Poitiers	10 32	4 56	12 1

POITIERS — MONTREUIL allant à Angers.

	Omn. matin.	Omn. soir.	Omn. soir.
Poitiers	5 50	13 50	6 10
Neuville	6 28	1 28	7 08
Mirebeau	6 55	1 57	7 36
Arçay	7 50	2 52	8 28
Loudun	8 43	3 30	9 28
Montreuil	9 24	4 31	10 28